

Programme de Formation Membre du C.S.E. (Comité Social et Economique) en matière de SSCT

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les rôles et les attributions du CSE dans le cadre de ses missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Devenir un acteur incontournable de la prévention

Public

Membres du C.S.E. titulaires et suppléants

Durée

3 jours (entreprise de moins de 300 salariés)
5 jours (entreprise de 300 salariés et plus)

Moyens permettant de suivre l'action

Feuille de présence signée par les stagiaires et le formateur

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Support formateur, boîte à outils CSE remise aux stagiaires. Formation animée par un formateur spécialisé en santé sécurité et conditions de travail. Apports théoriques, exercices pratiques, exemples.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Fiche d'évaluation remise au stagiaire

Programme de formation

Introduction

- Présentation de la formation
- Autodiagnostic
- Tour de table

Les prérogatives du C.S.E. en matière de SSCT

- Définition du CSE
- Les missions du CSE selon l'effectif de l'entreprise (de 11 à 49 sal. ou 50 sal. et plus)
- Les missions en santé sécurité
- Les modalités de fonctionnement
- La consultation du CSE en matière de conditions de travail
- La BDES
- Le droit d'alerte et le droit de retrait
- Le droit de faire appel à un expert habilité
- Le règlement intérieur du CSE
- L'Ordre du jour, les PV de réunions

La promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

- Promouvoir la SSCT : définition et sens
- Les enjeux, les acteurs de la SSCT dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise
- Le mécanisme d'apparition d'un dommage
- Les 9 principes généraux de prévention
- Les valeurs et les bonnes pratiques en prévention
- Les différents risques professionnels
- La pénibilité
- L'étude de postes
- Les Troubles musculo-squelettiques (TMS)
- La prévention des RPS (**focus sur le harcèlement sexuel** et les discriminations)

Les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles

- Définitions
- Statistiques
- Les responsabilités de l'employeur
- La déclaration et la gestion des AT/MP
- Les premiers secours
- L'analyse de l'accident
- La méthode de l'arbre des causes

La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

- Champs d'application
- Rôle et Mission
- Organisation
- Déplacement, formation
- Mandat, obligation de discrétion, affichage
- Réunions

Mise en pratique concrète au sein de son entreprise

- Mise en place pratique au sein de son entreprise, utilisation des différents outils, analyse des documents utilisés dans l'entreprise.
- Mise en pratique et confrontation aux problématiques spécifiques de son entreprise seront mis en œuvre
- Réalisation de visites terrain (débriefing, mise en place d'un plan d'actions).

Evaluation des connaissances

- Quiz

Prérequis pour suivre la formation

- Aucun prérequis nécessaire

Les plus de la formation :

- Mise en place d'un plan d'actions adapté à son entreprise
- Remise d'une « boîte à outils » santé sécurité et conditions de travail
- Suivi durant 12 mois après la formation

- **Attestation de formation remise à l'issue du stage**

